

L'an deux mille neuf, le 4 décembre à seize heure trente heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du dix-neuf novembre deux mille neuf, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 19  
Membres titulaires présents ou représentés:5  
Pouvoirs : 5  
Quorum atteint  
Nombre de suffrages exprimés : 10

**Présents(es)**

Jean-Marie BERTRAND,  
Pierre COMBES,

Michèle EYBALIN  
Bruno LAGIER,

Hervé RASCLARD,

**Pouvoirs**

André AUBERIC à Jean-Marie BERTRAND, Gérard AZIBI à Bruno LAGIER, Jean BESSON à Michèle EYBALIN, Marc BONNARD à Pierre COMBES, Christine NIVOU à Hervé RASCLARD.

**Excusés(es)**

Jean-Pierre BUIX, Nicolas ROSIN, Jean-François SIAUD, Michel TACHE.

\*\*\*\*\*

**Objet : Durée d'amortissement des immobilisations – acquisitions 2009**

Le Président informe les membres du Bureau que, conformément à la réglementation en vigueur, l'assemblée doit délibérer sur la durée d'amortissement des biens acquis en 2009.

Il propose :

Désignation	N° d'inventaire	Prix d'acquisition	Barème indicatif	proposition
Electroménager	2009/000004	793.99 €	10 à 15 ans	10 ans
Mobilier	2009/000005	7744.94 €	10 à 15 ans	10 ans

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical approuve la proposition du Président et décide d'amortir les biens désignés ci-dessus sur 10 ans.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

Le Président  
Hervé RASCLARD